

N/REF : 7/12/2025 15H35 C:010997 I:17647

V/Email reçu le Dimanche 07/12/2025 a 15H35

SELON DEVIS N° 5110149

CATHERINE HUBERT-RADIN

**22 RUE DE BREST
35000 RENNES**

IMMEUBLE : LARMOR
22 RUE DE BREST
35000 RENNES

Rennes, le

26 Décembre 2025

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : 22 RUE DE BREST - MME CATHERINE HUBERT-RADIN 06 59 18 96 48
BATIMENT LARMOR - LOGEMENT 5202

MOTIF : Votre accord sur notre devis n° 5110149 du 27/11/2025 d un montant de
Donneur d'ordre : Mme C HUBERT-RADIN

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de plomberie en partie privative.

INTERVENTION DU 17/12
MISE EN PLACE DU VEHICULE ET DU MATERIEL
COUPURE D'EAU
DEPOSE ET ENLEVEMENT LAVABO ET ROBINETTERIE
FOURNITURE ET POSE LAVABO
FOURNITURE ET POSE ROBINETTERIE AVEC TIRETTE
FOURNITURE ET POSE SIPHON
REALISATION JOINT SILICONE
REMISE EN EAU
CONTROLE : BON FONCTIONNEMENT ET BONNE ETANCHEITE
FIN DE CHANTIER ET REPLI DU MATERIEL

OBSERVATIONS :

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Déplacement d'un VEHICULE ATELIER équipé de matériel de plomberie
(poste a souder, raccords et longueurs de tuyaux de différents diametres,
génératrice 220 volts, perceuse, tronçonneuse, etc).
Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel (si
nécessaire).
Réalisation du travail conformément aux regles de l'art.
Vérification en fin d'intervention de la bonne exécution, contrôle de
l'étanchéité (si nécessaire).
Nettoyage du chantier. Evacuation des détritrus (si nécessaire).
Relevé du plan de l'intervention (si nécessaire).
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.
Les temps facturés comprennent : le déplacement aller-retour de notre véhicule

auquel s'ajoute le temps sur place (Heure de départ - heure d'arrivée).

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix d'achat sauf conditions particulières convenues avec le client.

=====			
Quantité	Heures - Suppléments -	Descriptif	P.U. HT
1,00	Travaux conformes au DEVIS en référence		519,45
			519,45
		TOTAL H.T.	519,45
		T.V.A. a 10,00%	51,94
		TOTAL T.T.C.En EURO	571,39

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 31 Janvier 2026

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.